LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

In memoriam

Dans Echos de Saint-Maurice, 1956, tome 54, p. 124-131

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

IN MEMORIAM

On ne saurait dénier à la musique sinon d'adoucir du moins d'affiner les mœurs de ceux qui la servent... Aussi est-ce dans un sillage de la plus exquise délicatesse que la « Fédération cantonale de chant » a inscrit, à la suggestion de son distingué et très actif président, M. Fernand Dubois, de Saint-Maurice, une journée du souvenir en l'honneur de deux grands pionniers de la culture vocale en Valais. Charles Haenni, organiste de la cathédrale de Sion, et le chanoine Louis Broquet, organiste et maître de chapelle de notre basilique. Le développement de l'art choral en notre pays a, en effet, reçu de ces maîtres trop tôt disparus un élan et une impulsion des plus décisifs. L'un et l'autre furent d'excellents serviteurs de la musique sacrée non seulement par leurs propres compositions mais aussi par le zèle qu'ils apportèrent à faire de leur tribune un exemple vivant, un modèle de goût où directeurs et organistes du canton pourraient puiser leur inspiration et la tenue artistique de leurs efforts. Pendant des années et des années, membres du clergé, instituteurs et étudiants ont pu ouïr, soit à Sion, soit à Saint-Maurice, des exécutions musicales irréprochables, parfaitement conformes l'idéal que s'en était fait le saint Pape Pie X dans son immortel Motu proprio sur la musique sacrée. Il s'ensuivait un rayonnement certain de la beauté, une sorte d'heureuse contagion dont nos chorales cueillent maintenant les fruits. Outre cette voix descendue de la tribune de nos deux cathédrales et qui provoquait de fécondes imitations, il faut citer encore le singulier enrichissement qu'apportèrent au répertoire traditionnel les compositions de ces maîtres. Toutes les sociétés y trouvaient de quoi satisfaire à leurs exigences : il y en avait pour tous les degrés de difficulté et pour toutes les circonstances liturgiques ou profanes...

Il n'était donc que justice qu'un hommage public fût rendu à MM. Haenni et Broquet. Il le fut en ce dimanche 29 avril, date qui voulait commémorer aussi le cinquantenaire de la Fédération valaisanne de chant. Pareil anniversaire se mêlait intimement à une fête du souvenir et de la reconnaissance. Cette association jubilaire seraitelle ce qu'elle est si les deux grands défunts dont elle fixait les traits du visage sur le bronze ne l'avaient pas constamment et sûrement guidée ?

Sion et Saint-Maurice retinrent tour à tour les assises de cette journée, là pour rappeler la mémoire de Monsieur Haenni et de la fondation même du groupement, ici pour évoquer la noble figure de notre confrère défunt. Ainsi qu'il se doit, nos *Echos* s'attacheront à la deuxième partie de cette fête, rappelant à grands traits ce qui se passa en notre basilique.

Venus de la capitale valaisanne, les délégués des sociétés de chant se réunirent en l'église abbatiale où avait été fixée à l'un des pilastres de la tribune la plaque de bronze à l'effigie du chanoine Broquet. Après une allocution d'entrée de M. Gaston Biderbost, vice-président de la Fédération, qui souligna excellemment le sens de cette émouvante manifestation, on put entendre dans un recueillement parfait un concert entièrement consacré au regretté compositeur dont les restes mortels reposaient là, dans le caveau tout proche. Plus qu'en toute autre circonstance, semblait-il, une âme demeurait vivante, rayonnante, semeuse discrète mais irrésistible de beauté et de prière... Voici d'ailleurs le programme complet de cette magnifique audition au cours de laquelle Son Exc. Mgr Haller prononca une allocution dont nous publions le texte intégral et qui ne laissa pas d'impressionner toute l'assistance. Tous ceux qui avaient connu le chanoine Broquet y retrouvaient sa physionomie, cette physionomie qu'il était quasi impossible de fixer dans le métal, tant ce visage était subtil, mobile, altéré par les moindres riens, réceptif aux plus fines nuances des êtres et des choses.

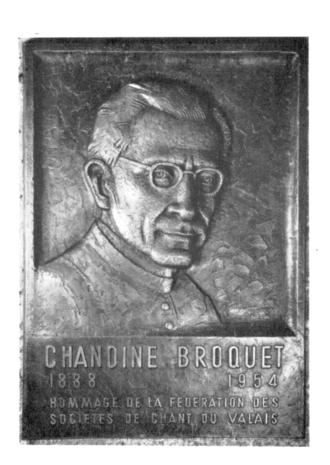
PROGRAMME

- 1. a) Chœur d'Hommes de la Fédération dir. M. Pasquier Sanctus de la Messe du 7º ton L. Broquet b) Chœur Mixte de la Fédération dir. M. Moreillon « La Moisson » L. Broquet
- 2. Allocution du vice-président de la Fédération.
- 3. Chœurs d'Hommes de Massongex, Epinassey,
 Evionnaz et Martigny dir. Ch. Martin
 a) Hymne pour Pâques L. Broquet
 b) « J'ai rêvé pour toi mon Pays » L. Broquet
- 4. Allocution de Son Excellence Mgr Haller.
- 5. Chœurs mixtes de Collombey, St-Maurice,
 Collonges et Vernayaz dir. L. Athanasiadès
 a) Hymne à la Sagesse L. Broquet
 b) Hymne à la Charité L. Broquet
 6. Orgue (M. le chanoine G. Athanasiadès),
 Toccata L. Broquet

Les derniers accords de l'orgue achevaient en apothéose ce qui n'eût voulu être qu'un simple geste du cœur. Mais ce geste avait une telle noblesse qu'il ne pouvait trouver cadre plus adéquat que celui de notre basilique. Il honorait celui qui aimait à s'effacer et disparaître...

L'Abbaye s'est vivement réjouie de ce témoignage de reconnaissance donné à l'un des siens et elle en exprime sa gratitude à tous ceux qui y ont apporté leur contribution, depuis le président de la Fédération cantonale de chant, M. Fernand Dubois, jusqu'aux anonymes chanteurs qui traduisaient à leur manière ce qu'ils doivent à un maître...

G. R.



Allocution de S. Exc. Mgr Haller

Monsieur le Président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais.

M. le Conseiller d'Etat * et MM. les représentants des diverses Autorités civiles,

MM. les Délégués des Cantons Romands,

Chers amis chanteurs,

Mesdames et Messieurs.

Le culte du chant choral exige des chanteurs et de leur directeur une forte somme d'application et de patience. Ces efforts vers la perfection, conduits en commun, amènent peu à peu les membres d'une chorale à se rendre compte de la tâche toute de science et d'abnégation que doit accomplir un directeur; et avec les progrès constatés, avec la souplesse acquise s'éveillent l'attachement et la reconnaissance des chanteurs pour leur maître.

Ce sont ces sentiments sans doute qui sont à l'origine de la manifestation d'aujourd'hui, où vous avez eu la délicate pensée, Mesdames et Messieurs, de mettre à l'honneur deux pionniers du chant en Valais, deux authentiques talents qui se sont donnés sans compter à la tâche de renouveler et d'enrichir le répertoire de nos sociétés de chant et d'en affiner la qualité, deux directeurs et compositeurs qui se ressemblent par bien des côtés: Charles HAENNI et notre chanoine BROQUET. Honneur à vous, Messieurs, qui, en ce jubilé de votre Fédération cantonale des Sociétés de chant du Valais, récompensez deux humbles qui n'ont jamais songé à travailler que pour vous et pour la cause de la musique au service de l'Eglise et du Pays.

Pour la plaquette de bronze que vous inaugurez aujourd'hui ici, dans cette basilique, en hommage à la mémoire du chanoine Broquet, et dans laquelle s'enchâsse votre reconnaissance pour lui, vous avez choisi, MM. les Membres du Comité, une place discrète comme l'eût aimée M. Broquet lui-même, mais une place attachante puisque cette plaquette

^{*} M. le Conseiller d'Etat Oscar Schnyder, président du Gouvernement, représentait officiellement le Conseil d'Etat du Valais à cette cérémonie.

s'intègre à l'œuvre qui fit la joie et la fierté de ses dernières années : les grandes orgues de l'Abbaye, rêve de sa vocation d'organiste et d'artiste, œuvre qui porte l'empreinte d'une minutieuse et patiente préparation, instrument conçu pour chanter puissamment la gloire de Dieu en prêtant sa voix à la liturgie.

C'est une de nos grandes joies d'avoir pu suivre l'épanouissement et le rayonnement du talent de M. Broquet. Jeune chanoine, il n'eut pas le privilège de recevoir une formation de Conservatoire : il y suppléa courageusement par un travail personnel acharné. Les moindres instants de loisir que lui laissaient ses occupations religieuses et son enseignement au Collège, il les consacrait à l'étude des grands maîtres, décortiquant, si j'ose dire, leurs œuvres pour en saisir l'âme et en apprendre le métier. Les nombreux cahiers où il a consigné ces analyses fouillées, en sont le témoignage éloquent. A cette école, son talent s'est affiné et discipliné sans rien perdre de sa couleur et de son originalité.

On a pu dire de l'esthétique chrétienne qu'elle demande une certaine ascèse. Ab exterioribus ad interiora. Elle doit s'abstraire de l'agitation, du divertissement, se dépouiller pour entrer en elle-même. Mais ce mouvement vers le dedans prépare une orientation vers les hauteurs : ab interioribus ad superiora. L'art chrétien se reconnaît à cette élévation et à la qualité de son rayonnement spirituel. Son austérité n'est pas triste, mais éclairée d'une grâce qui porte l'âme vers la joie, vers Dieu, vers la charité.

Tel est l'art de M. Broquet. Dans l'âme du jeune artiste bouillonne un don extraordinaire d'improvisation. Nous entendons encore avec ravissement chanter les improvisations dont il nous régalait, lorsque, ayant succédé à M. Armin SIDLER (un autre musicien méritant qui créa les cadres de la musique chorale et instrumentale à Saint-Maurice), M. Broquet accompagnait chaque jour la messe conventuelle dans cette église. Là, l'humble religieux laissait parler toute son inspiration et sa prière confortait celle de ses confrères au chœur.

Plus tard, M. Broquet eut la bonne fortune de rencontrer le Professeur Auguste SERIEYX, de la « Schola Cantorum » de Paris. L'enseignement de ce maître, tombant sur un talent déjà longuement préparé, lui donna un épanouissement remarquable : le maître avouait n'avoir jamais eu pareil élève et s'émerveillait du profit que le chanoine savait tirer des moindres particularités de son enseignement.

Le passage en Valais, en 1923, des Chanteurs romains conduits par CASIMIRI, fit date dans la carrière de M. Broquet. Il lui révéla — semble-t-il — le riche parti à tirer des œuvres de la Renaissance pour renouveler le répertoire un peu figé des Céciliennes allemandes ou des œuvres inspirées du Romantisme. La langue de Palestrina, ornée et brillante, mais toujours religieuse, formait le digne complément de la prière liturgique plus austère : le plain-chant.

M. Broquet organise alors ses concerts de mi-carême : les grandes œuvres de la Renaissance y voisinent avec ses propres compositions où l'esprit des maîtres s'exprime en une forme rajeunie, en un langage de notre temps. M. Broquet a eu le mérite de faire connaître chez nous et de diffuser ces trésors peu compris jusqu'alors, et qui désormais s'inscrivent presque obligatoirement au programme des concerts et des concours. Il forme à cette musique le chœur des chanoines et le chœur mixte de l'Abbaye ; il les plie patiemment à ses exigences sévères et leur communique le fluide qui jaillit de sa direction aux gestes cependant si sobres. Ce fut la meilleure démonstration de ce qu'un maître de chapelle de sa trempe peut insuffler à un chœur aux éléments de qualités pourtant assez diverses.

M. Broquet est entré dorénavant dans la vie musicale du pays. Vous me dispenserez de reprendre par le détail une activité qui vous est devenue, du reste, familière. Il fait assidûment partie de votre comité, prend place à la table du jury des concours ou des festivals. Il est à la disposition des directeurs de chant avec une serviabilité charmante, expression naturelle de sa charité, pour les conseiller, leur communiquer aimablement les compositions ou les arrangements dont ils ont besoin. Quel est le directeur de chant de notre région qui n'ait bénéficié de cette bonne grâce et de cette bonté ? Son talent aborde tous les genres de compositions, depuis le chant religieux et la musique d'orgue ou d'orchestre jusqu'aux textes de concours ou à la chanson populaire. Ses harmonisations de chants populaires portent vraiment, sous la richesse des accords, une veine toute de fraîcheur et d'élégance. A travers cette expression même profane se reconnaît la

religiosité d'un art nourri d'une inspiration élevée. Ses harmonies ont presque toujours une résonance d'église.

Et vous vous rappelez, Mesdames et Messieurs, que la dernière œuvre importante de M. Broquet, c'est pour vous, pour votre Fédération qu'il l'a créée. Touché déjà profondément par la maladie, il a poussé son dévouement habituel jusqu'à l'extrême limite. Ce n'est qu'après la dernière exécution de sa *Cantate* pour chœurs et orchestre, qui réclama de lui un effort surhumain, qu'il consentit à songer à lui-même et à se laisser soigner. Il a tenu à rester à sa tâche avec vous jusqu'au bout : quel plus noble achèvement pour un homme qui n'a rêvé que dépouillement et sacrifice au service de Dieu et d'une des plus belles causes qui soient, celle de la musique?

Je vous suis très reconnaissant, Messieurs, — et dans cette reconnaissance s'exprime celle de notre Maison et de notre cité tout entière, celle spécialement de ses élèves qui ont dû reprendre de sa main son flambeau — je vous suis reconnaissant de confier à notre garde dans cette cathédrale où vivra toujours l'œuvre de M. Broquet, la plaquette artistique qui restitue si bien la physionomie de ce maître et qui unit pour la postérité votre reconnaissance à la nôtre et à celle de sa famille terrestre envers celui qui, par son art, a si noblement servi l'Eglise et le Pays. De Là-haut il doit s'associer encore aux joies et aux manifestations de votre jubilé : puisse-t-il attirer sans fin les bénédictions divines sur les travaux et les destinées de votre Fédération !